

Bilan des aides bio - campagne 2015

En Occitanie, ce sont au total **4 160 exploitations** qui ont bénéficié d'aides bio au titre de la campagne 2015 : aide à la conversion en agriculture biologique (CAB) pour **2 620 exploitations** et/ou aide au maintien en agriculture biologique (MAB) pour **2 451 exploitations**.

Les engagements financiers

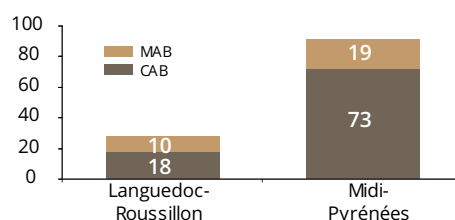
Le montant des engagements financiers en Occitanie est de 119,4 M€ pour l'ensemble des contrats bio souscrits en 2015 : 90,7 M€ pour la CAB et 28,7 M€ pour la MAB.

Les nouveaux engagements sont pris pour une durée de 5 ans et sont localisés à la parcelle.

L'État et les agences de l'eau (Rhône-Méditerranée-Corse, Loire-Bretagne et Adour-Garonne) interviennent en partie en co-financement des crédits FEADER, gérés par la région Occitanie, selon des modalités propres (plancher, plafond, taux d'inclusion). Ainsi l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée est intervenue uniquement (pour le PDR LR) sur la CAB pour un montant de 9,8 M€ soit 55 % de la demande.

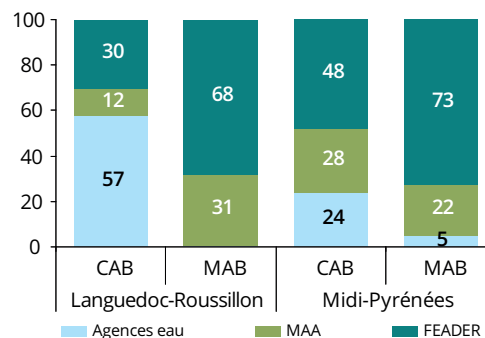
L'agence de l'eau Adour-Garonne est intervenue (pour le PDR MP) sur la CAB et la MAB pour un montant global de 18,3 M€ soit 24 % des contrats CAB et 5 % des contrats MAB.

Répartition du montant des engagements 2015 (en million €)



Source : ASP, extractions ISIS, surfaces aides bio Occitanie en date du 29 janvier 2019

Répartition des engagements financiers par financeur (en %)



Source : ASP, extractions ISIS, surfaces aides bio Occitanie en date du 29 janvier 2019

Répartition des engagements financiers au titre de la campagne 2015 par financeur

61,1 M€ de FEADER, 29,6 M€ de crédits État et 28,7 M€ pour les 3 agences de l'eau intervenant sur le territoire régional (Adour Garonne, Rhône Méditerranée, Loire Bretagne).

Les données sont présentées pour les deux programmes de développement rural (PDR), Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, cadre réglementaire des aides bio pour la région Occitanie.

	Total (en €)	dont FEADER	dont État	dont AEAG	dont AERMC	dont AELB	Nombre de dossiers	Surfaces engagées (en ha)
Languedoc-Roussillon	27 964 932	12 268 727	5 339 396	492 354	9 826 793	37 662	1 631	44 358
CAB	17 950 167	5 444 450	2 186 354	492 354	9 826 793	216		
MAB	10 014 765	6 824 277	3 153 042			37 446		
Midi-Pyrénées	91 424 358	48 867 285	24 227 522	18 329 550			2 529	113 313
CAB	72 719 525	35 254 164	20 082 078	17 383 283				
MAB	18 704 833	13 613 122	4 145 444	946 267				
Occitanie	119 389 290	61 136 013	29 566 918	18 821 904	9 826 793	37 662	4 160	157 671
CAB	90 669 692	40 698 614	22 268 432	17 875 637	9 826 793	216		
MAB	28 719 597	20 437 399	7 298 486	946 267		37 446		

Source : ASP, extractions ISIS, surfaces aides bio Occitanie en date du 29 janvier 2019

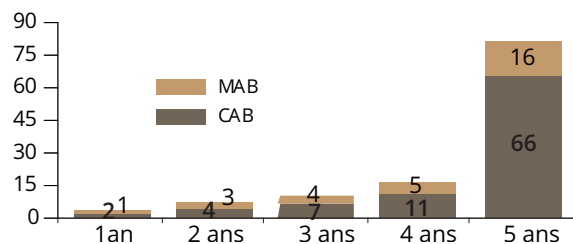
Durée des contrats

2015 a été une année de forte contractualisation avec notamment la reprise des contrats relatifs à la programmation précédente.

Note de lecture : Pour les agriculteurs ayant bénéficié dans le cadre des paiements directs du soutien à l'agriculture biologique (SAB-C) au cours de la précédente programmation, la durée des engagements pris en 2015 a été adaptée de manière à assurer la continuité avec la programmation antérieure.

En Occitanie en 2015 ont été engagés en CAB 66 M€ sur 5 ans.

Répartition des engagements 2015 (en millions d'euros) selon la durée des contrats (en nb d'années)



Source : ASP, extractions ISIS, surfaces aides bio Occitanie en date du 29 janvier 2019

Les surfaces

En Occitanie 83 % des surfaces déclarées auprès de l'Agence Bio¹ bénéficient d'aides PAC. Les surfaces aidées CAB-MAB en 2015 représentent 157 671 ha, dont 95 726 ha en conversion et 61 945 ha en maintien. Les autres surfaces peuvent bénéficier de soutiens différents, comme le crédit d'impôt bio.

Surfaces aidées CAB/MAB

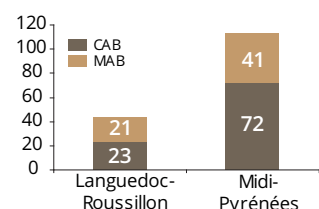
	Surfaces totales bio		Surfaces bio aidées CAB-MAB	
	Surface (en ha)*	% de SAU **	Surface (en ha)	% surfaces bio aidées CAB-MAB
Languedoc-Roussillon	116 197	13	44 358	38
Midi-Pyrénées	189 827	8	113 313	60
Occitanie	306 024	10	157 671	83

* Source données agence bio 2015

Source : ASP, extractions ISIS, surfaces aides bio Occitanie en date du 29 janvier 2019

** Source : SAA 2015 % SAU des exploitations

Répartition par PDR (1000 ha)



Les catégories de couverts

Les surfaces élargissent à l'une des 7 catégories de couverts donnant droit à des rémunérations différentes.

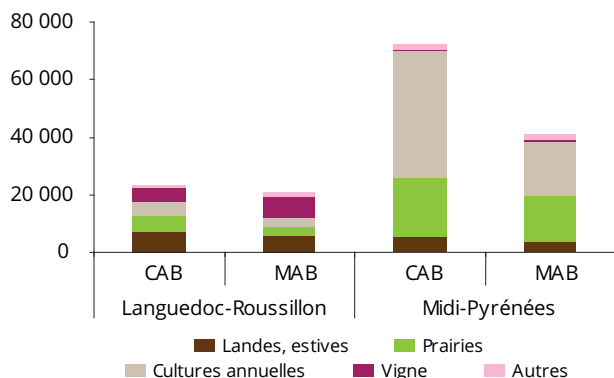
Catégorie de couvert	Montants d'aide (€/ha/an)	
	Conversion	Maintien
Landes, estives et parcours associés à un atelier d'élevage	44	35
Prairies (temporaires, à rotation longue permanentes) associées à un atelier d'élevage	130	90
Cultures annuelles (grandes cultures et prairies artificielles implantées avec au moins 50 % de légumineuses/semences de céréales/protéagineux et semences fourragères)	300	160
Viticulture (raisin de cuve)	350	150
PPAM 1 (aromatiques et industrielles)	350	240
Cultures légumières de plein champ	450	250
Maraîchage et arboriculture PPAM 2 (autres PPAM), Semences potagères et semences de betteraves industrielles	900	600

Source : instruction technique MAEC et Bio 2017 - MAA

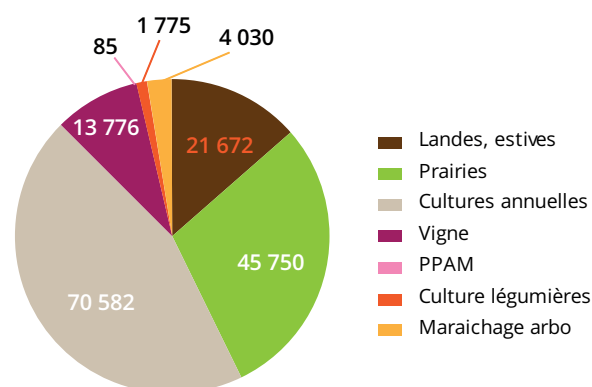
En Occitanie les cultures annuelles représentent 45 % des surfaces bio aidées CAB-MAB sur la campagne 2015, suivies des prairies (29 %) et de la vigne (9 %).

Surfaces aidées CAB/MAB (ha)

Campagne 2015, répartition par couvert



Occitanie - PAC 2015



Source : ASP, extractions ISIS, surfaces aides bio Occitanie en date du 29 janvier 2019

1- Retrouver l'actualité des filières biologiques en Occitanie sur le site de l'agence bio (www.agencebio.org) ou de l'observatoire régional bio (www.interbio-occitanie.com/observatoire-de-l-agriculture-biolo-1)

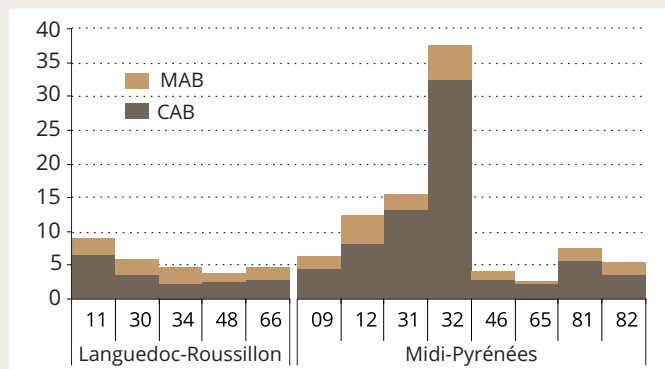
Détail par département

Dossiers aidés CAB/MAB, surfaces et montant par département sur le programme 2015

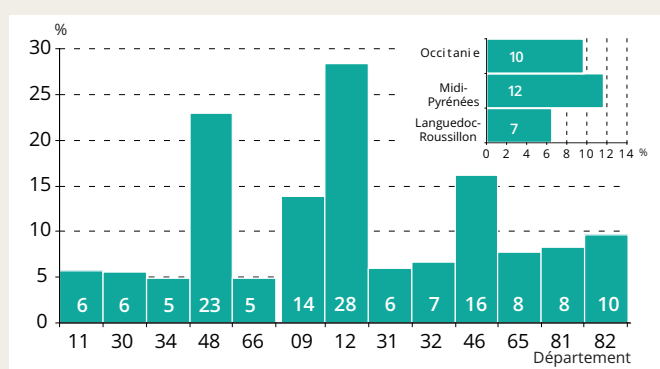
	Nombre de dossiers CAB - MAB	Surface Bio rémunérée (ha)	Répartition de la surface bio totale aidée en Occitanie	Surface moyenne par dossiers (ha)	Montant du programme 2015 (en €)	Répartition montant % Occitanie
Languedoc Roussillon	1 631	44 358	28	27	27 964 932	23
11	397	13 824	9	35	8 876 469	7
dont	30	8 122	5	21	5 908 458	5
départements du	34	7 948	5	19	4 630 077	4
Languedoc- Roussillon	48	8 949	6	74	3 803 777	3
	66	5 514	3	18	4 746 150	4
Midi-Pyrénées	2 529	113 313	72	45	91 424 358	77
09	227	11 888	8	52	6 354 259	5
12	388	23 790	15	61	12 470 792	10
31	337	15 809	10	47	15 418 961	13
dont	32	35 639	23	46	37 639 419	32
départements de	46	6 479	4	36	4 023 340	3
Midi-Pyrénées	65	3 145	2	31	2 641 151	2
	81	9 569	6	33	7 414 093	6
	82	6 994	4	30	5 462 343	5
Occitanie	4 160	157 671	100	38	119 389 290	100

Nota bene : le calcul du montant moyen par dossier varie selon le type de couvert, la surface totale rémunérée et la durée du contrat d'engagement. Il ne peut être calculé à partir des données fournies dans ce tableau.

Répartition du montant des engagements 2015 par département (en M€)



Part des GAEC par département (en %)



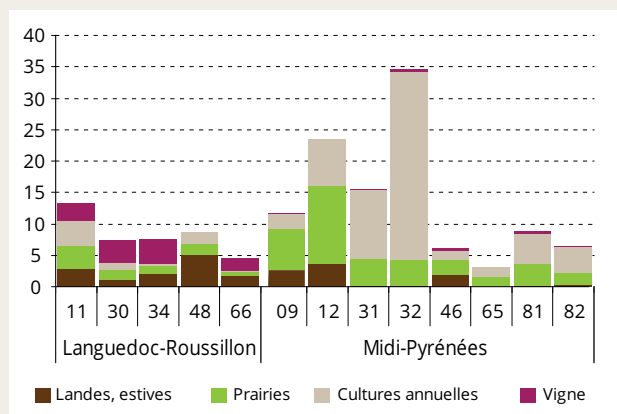
Source : ASP, extractions ISIS, surfaces aides bio Occitanie en date du 29 janvier 2019

La répartition des aides par département révèle des dynamiques fortes : ainsi le Gers domine largement suivi par la Haute-Garonne, l'Aveyron, l'Aude et le Tarn.

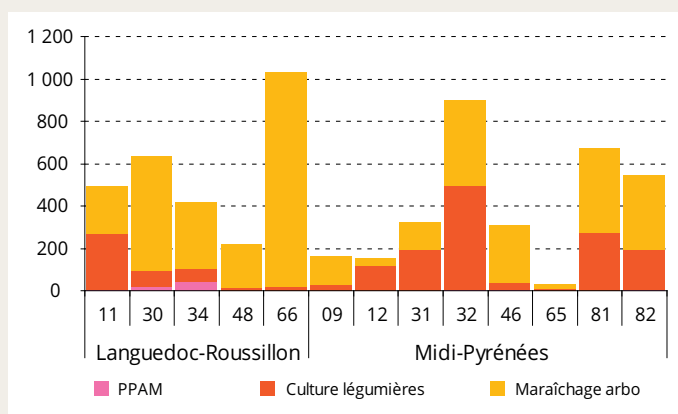
Pour les GAEC, le montant maximum des aides (plafond) est multiplié par le nombre d'associés.

Campagne 2015 - Répartition des surfaces aidées CAB/MAB en milliers d'ha par couvert

Les 4 principaux couverts



Détail des 3 autres couverts

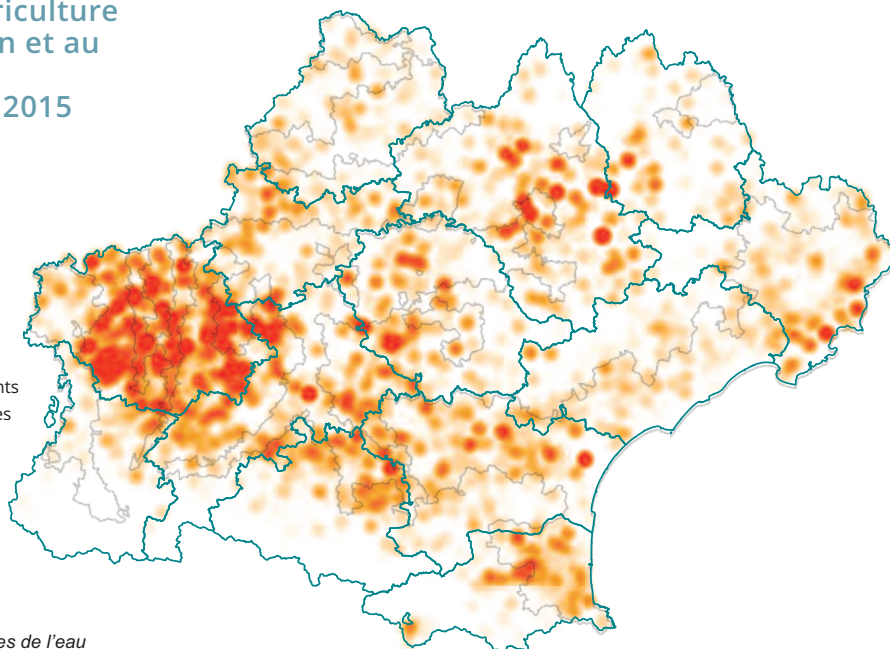


Montant des aides en agriculture biologique à la conversion et au maintien (CAB - MAB) par commune d'Occitanie en 2015

Montant des aides (€)

- 0
- 3000
- 5000
- 7500

limites de départements
zone d'intervention des agences de l'eau



Sources : ©IGN BD CARTO® - ASP - Agences de l'eau

Une publication DRAAF Occitanie

Directeur de publication : Pascal Augier

Rédacteurs : SRAA et SRISSET

En partenariat avec la Région Occitanie et les Agences de l'Eau Adour-Garonne, Rhône-Méditerranée-Corse et Loire-Bretagne

Sources : ASP : extraction ISIS Surfaces-Aides bio Occitanie en date du 29 janvier 2019

